

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VILLE-DI-PIETRABUGNO

Domaine : 1.1 Marchés publics

Décision n°dec 160926-031 du 16 septembre 2026

Portant attribution du marché n° 17/2026 « Acquisition de fournitures et matériels électriques destinés aux interventions en régie sur le réseau d'éclairage public »

Le Maire de Ville-di-Pietrabugno,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-22 ;
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020 portant application de l'article L.2122-22 susvisé ;
Vu l'article R 2122.8 du Code de la Commande Publique ;
Vu la consultation de l'entreprise ;
Considérant, que la collectivité dispose d'un marché à bons de commande relatif au dépannage, à l'entretien et à la maintenance du réseau d'éclairage public confiée à la **SARL SIGEC** 20600 Village Furiani - Siret : 38987260700020 ;
Considérant que, parallèlement aux prestations confiées au titulaire de ce marché, les agents techniques de la collectivité sont amenés, dans le cadre de leurs missions et dans la limite des interventions qui leur sont autorisées, à réaliser directement en régie et rapidement certaines opérations d'entretien, de maintenance et de réparation du réseau d'éclairage public ;
Considérant que la réalisation de ces interventions en régie nécessite de disposer des fournitures et matériels électriques appropriés, notamment pour permettre le remplacement ou la réparation des équipements défectueux et assurer la remise en fonctionnement des installations ;
Considérant que ces fournitures sont exclusivement destinées aux interventions réalisées par les agents de la collectivité dans le cadre de leurs missions et ne se substituent pas aux prestations relevant du marché à bons de commande précité ;
Considérant que l'offre présentée par la **SASU REXEL** dont le siège social est situé 13 Boulevard du fort de vaux - 75 017 Paris - Siret N° 30930461605851 est jugée économiquement avantageuse par le pouvoir adjudicateur et que la société dispose par ailleurs d'un magasin situé Rond-point de Ceppe - Ficabruna - 20620 Biguglia - Siret n° 30930461607972.

Décide

Article 1^{er} : De confier le marché n° 17/2026 « Acquisition de fournitures et matériels électriques destinés aux interventions en régie sur le réseau d'éclairage public » à la SASU REXEL ci-dessus mentionnée pour un montant de **11 648.10 € HT** soit **13 977.72 € TTC**.

Article 2 : La présente notification vaut lettre de commande, aucun ordre de service ne sera notifié.

Article 3 : Le marché commence à compter de sa date de notification et se terminera à la fin de l'exécution des prestations mentionnées au devis.

Article 4 : Les prestations sont traitées à prix unitaires. Les prix unitaires mentionnés au devis sont appliqués aux quantités réellement exécutées.

Article 5 : Le matériel est garanti conformément aux conditions générales mentionnées dans le devis accepté. Cette garantie s'applique sans préjudice des garanties légales applicables.

Article 6 : Le paiement des sommes dues interviendra dans un délai de trente jours à compter de la réception de la demande de paiement sur laquelle devra figurer ou être joint obligatoirement le Relevé d'Identité Bancaire.

Article 7 : Les pièces contractuelles (pièces particulières et pièces générales) du marché sont par ordre de priorité :

1. Le devis N° 000000428.

2. Le cahier des clauses administratives générales - fournitures courantes et services.

Article 8 : La présente décision sera transmise, à Monsieur le comptable de la Collectivité - centre commerciale Monte Stello - 20290 Borgo, notifiée à la SASU REXEL, et affichée en la forme accoutumée.

Fait à Ville-di-Pietrabugno, le 16 septembre 2026

Le Maire,

Michel ROSSI

